

**SOUS-DIVISION DES SERVICES DE PUBLICATION  
SECTION DE LA RÉDACTION-RÉVISION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE  
ET  
SECTION DE LA CONCEPTION NUMÉRIQUE**

**INSTRUCTIONS POUR L'ASSURANCE DE LA QUALITÉ  
Pub 08 Processus de révision des traductions**

**PROPRIÉTAIRE : Linda Guay  
APPROUVÉ LE : 3 octobre 2003**

## 1.0 OBJECTIF

- 1.1 Le présent document décrit les activités afférentes à la révision des textes traduits.

## 2.0 PORTÉE

- 2.1 Le présent document vise à mettre à la disposition des clients, au sein du Secteur des sciences de la Terre, des services de qualité supérieure de révision de textes traduits de différentes natures et s'adressant à différents publics autant à l'interne qu'à l'externe.

## 3.0 RESPONSABILITÉS

- 3.1 Les rédacteurs-réviseurs scientifiques et techniques de la Section de la rédaction-révision scientifique et technique ainsi que ceux de la Section de la conception numérique (les deux sections regroupées sous l'acronyme RSTCN) doivent posséder une connaissance pratique du présent document (Instructions pour l'assurance de la qualité, ou IAQ) et être en mesure, si besoin il y a, de le modifier ou de l'améliorer en produisant une *Demande de modification à un document* (DMD). Un *rapport de non-conformité* (RNC) ou une observation de non-conformité (ONC) peuvent également être soumis en utilisant une *Demande d'amélioration du système de qualité* (DASQ).
- 3.2 Le gestionnaire chargé de ces IAQ a la responsabilité d'étudier toutes les DMD et les RNC qui s'y rattachent, et de rédiger de nouvelles instructions au besoin.
- 3.3 Le Conseil de la qualité a la responsabilité de régler toutes les DMD et RNC non résolus ou qui créent un litige entre le gestionnaire désigné des présentes IAQ et la personne qui fait une DMD ou un RNC.
- 3.4 Le webmestre a la responsabilité de mettre à jour la version contrôlée des présentes IAQ sur le site Intranet de la division en temps opportun et d'aviser les utilisateurs lorsque des modifications sont apportées.
- 3.5 Le représentant en gestion de la qualité (RGQ) a la responsabilité de la gestion et du suivi de toutes les DMD ou RNC liés aux présentes IAQ.
- 3.6 Les employés de l'unité de RSTCN et autres utilisateurs des présentes IAQ sont invités à transmettre leurs commentaires au RGQ, au directeur des Services de publication, au coordonnateur de la conception numérique et à celui de la rédaction-révision quant à l'exactitude, l'intégralité, la simplicité et l'utilité de ce document.

## 4.0 INSTRUCTIONS

### 4.1 ANALYSE DE L'INFORMATION

- 4.1.1 S'assurer que l'information et les documents fournis par le coordonnateur de la rédaction-révision sont complets.
- Document papier ou numérique du texte dans sa langue de départ.
  - Document papier ou numérique du texte dans sa langue d'arrivée.
- 4.1.2 S'assurer que le texte dans sa langue de départ, est bel et bien la version la plus récente.
- 4.1.3 S'il y a une copie numérique et une copie papier d'un même document à réviser, s'assurer que les deux versions sont identiques.
- 4.1.4 Si aucune échéance n'a encore été fixée entre le coordonnateur de la rédaction-révision et le client, faire une estimation du temps qui sera requis pour compléter le travail en tenant compte de la nature du texte (contenu technique ou non), de sa longueur (nombre de mots et de pages), de son format (p. ex., s'agit-il de texte, de tableaux, de diapositives) et de la qualité de la traduction.
- 4.1.5 Dans le *formulaire de suivi* de la production, inscrire toutes les informations de base ayant trait au document (nom, longueur [nombre de mots et de pages], nom du client et de la division à laquelle il appartient, date de réception).

### 4.2 PROCESSUS DE RÉVISION

Sur papier ou à l'écran, réviser le texte traduit (le document dans la langue d'arrivée) en utilisant le document dans sa langue de départ comme point de référence et en mettant à profit ses connaissances personnelles et les documents de référence.

- S'assurer que la traduction est fidèle au texte de départ.
- S'assurer que la traduction est bien écrite et facile à lire.
- En comparant le texte de départ et le texte d'arrivée, s'assurer qu'il n'y a pas d'omissions ou d'ajouts.
- S'assurer que toutes les idées et les concepts du texte d'arrivée sont conformes à ceux du texte de départ.
- Corriger les fautes d'orthographe, de ponctuation et de grammaire.
- S'assurer que toutes les parties du document sont conformes au style du gouvernement canadien tel que défini par *The Canadian Style* et *Le guide du rédacteur*. Les textes d'ordre scientifique destinés aux publications de la

CGC doivent également se conformer au style défini par le *Guide à l'intention des auteurs* de la CGC.

- Si besoin il y a, communiquer avec l'auteur pour obtenir des précisions contextuelles, s'enquérir de préférences particulières ou pour qu'il nous fournisse des documents de référence.
- À l'aide de bases de données terminologiques (p. ex., Termium, Grand dictionnaire terminologique, glossaire géoscientifique Ressources de la CGC) et de l'ensemble des documents publiés par le SST, s'assurer que la terminologie est adéquate, consistante et conforme aux usages de l'organisation. S'assurer que cette terminologie est aussi adaptée au type de document et de public cible (p.ex. rapport technique, publication vulgarisée).
- Lorsque toutes les corrections ont été insérées dans une version numérique du document, en imprimer une copie et procéder à une correction supplémentaire. Faire les ajustements nécessaires au document numérique.

## LIVRAISON DU DOCUMENT

Un fois le processus de révision complété, acheminer le document annoté ou sa version numérique modifiée au client ou, s'il s'agit d'un document inclus dans une publication de la CGC, au coordonnateur de la conception numérique. Mettre à jour le *formulaire de suivi de la production* en y ajoutant la date où la travail a été complété.

## 5.0 RÉFÉRENCES

Guide à l'intention des auteurs de la CGC  
The Concise Oxford English Dictionary  
The Canadian Style (livre et Internet)  
Le Glossaire géoscientifique Ressources de la CGC  
Termium  
Le grand dictionnaire terminologique  
A. Foucault et J.-F. Raoult : dictionnaire de géologie  
J.P. Michel et R.W. Fairbridge : Dictionnaire des sciences de la Terre  
M.-E. De Villers : Multidictionnaire des difficultés de la langue française  
J. Hanse : Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne  
M. Grevisse : Le bon usage  
Le nouveau Petit Robert – Dictionnaire de la langue française (livre et CD-ROM)  
Webster's Third New International Dictionary  
Le Guide du rédacteur (livre et internet)  
Demande de modification à un document (DMD) (Carto 2001)  
Demande d'amélioration du système de qualité (DASQ) (Carto 2002)